

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 29 novembre 2024

Temps forts de la commission permanente du 29 novembre 2024

Décentralisée à La Ferté Saint-Aubin, la commission permanente du Département du Loiret s'est tenue vendredi 29 novembre 2024, sous la présidence de Marc Gaudet. Composée de 29 élus loirétains, cette instance a étudié 49 rapports. Développement de la pratique sportive, soutien à la cohésion sociale et aux personnes en situation de handicap ou encore solidarité territoriale étaient au cœur des débats.

Soutien à la citoyenneté et à la cohésion sociale

Le Département accompagne les associations du territoire pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics qu'il accompagne. Ainsi, 75 000 € ont été attribués à 4 projets en lien avec des bénéficiaires du RSA. Par exemple, l'association Respire bénéficie d'une aide financière de 30 000 € pour la formation aux permis B de 20 bénéficiaires du RSA.

70 000 € en faveur des personnes en situation de handicap

Chef de file en matière de solidarité, le Département du Loiret soutient les associations œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap. À ce titre, par exemple, l'association Cap Banner, qui reçoit des personnes souffrant de solitude de perte d'autonomie suite à des difficultés psychiques au long cours, se voit accorder 4 500 € pour son fonctionnement sur l'année 2024. 15 000 € sont attribués à la Maison de la déficience visuelle et de l'autonomie pour son fonctionnement sur l'année 2024.

Près de 40 000 € pour favoriser la pratique sportive dans le Loiret

Le Département attribue près de 40 000 € à des clubs, comités et associations sportives du territoire afin d'accompagner la pratique sportive pour tous les Loirétains et poursuivre le maillage territorial de l'offre. Pour exemple, l'Union nationale du sport scolaire reçoit un financement de 1 000 € pour l'organisation d'un évènement en octobre 2024 à Ingré. 1 000 € sont accordés à l'Académie d'Escrime de Montargis pour l'organisation d'épreuves du circuit national de sabre les 23/24 novembre à Villemandeur.

Le Département soutient les communes à faible population

Dans le cadre de la politique de mobilisation en faveur des territoires du Département, la commission permanente a étudié 126 demandes de subventions de petites communes (travaux d'éclairage, achat de matériel, entretien de voirie...) pour un montant de 478 000 €. Ainsi, par exemple, 1 786 € sont alloués à la commune de Merinville pour l'achat d'un défibrillateur. La commune de Saint-Hilaire-sur-Puiseaux bénéficie quant à elle de 1 400 € pour des travaux d'extension de l'éclairage public.

15 000 € pour le dispositif « Collège au cinéma » dans 29 collèges du Loiret

Dans le cadre de sa politique éducative, le Département soutient les initiatives en direction de la jeunesse qui favorisent la réussite scolaire, l'orientation, l'engagement et la citoyenneté ou l'épanouissement personnel. Le Département participe ainsi à l'opération nationale « Collège au cinéma » pour faire découvrir aux élèves des œuvres et leur donner les bases d'une culture cinématographique. La commission permanente a approuvé la participation du Département à hauteur de 15 000 € pour 29 collèges au 1er trimestre 2024/2025. Au total en 2024, 80 500 € ont été consacrés à cette action.

Le Loiret consacre plus de 70 000 € en faveur de la culture sur le territoire

Afin de favoriser l'accès du plus grand nombre de Loirétains aux pratiques culturelles, le Département soutient les communes et associations développant l'action culturelle sur le territoire à hauteur de près de 70 000 €. Ainsi, la commune de Tournois bénéficie de 1 500 € pour l'organisation du Chétiau en fête en septembre 2024. Le Cercle des photographes se voit attribuer 450 € pour l'organisation de la 16^e édition de l'exposition d'art photographique en octobre 2024 à Saint-Denis-en-Val.

CONTACT PRESSE

Cassandre Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandre.germain@loiret.fr